

Informations de base	
2021/2814(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Production biologique et étiquetage des produits biologiques: modification de l'annexe II en ce qui concerne les exigences en matière de tenue de registres pour les opérateurs de la production biologique Complétant 2014/0100(COD) Subject 3.10.09.04 Agriculture biologique 3.70.17 Label et étiquetage écologique européen, écoconception	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
12/07/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)05001	
12/07/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/09/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/09/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2814(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2014/0100(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/06823

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	C(2021)05001	12/07/2021	